



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 21 mars 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 13 mars 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD et M. CARVOYEUR.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, M. BOICHE et M. MECHIN avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE, Mme DUQUE, M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI et Mme MAILLARD.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme CHRETIEN-BRION Muriel

N° 2025-037 : SUBVENTION COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DE LA MAIRIE DE CLAMECY 2025 :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'attribuer la subvention suivante au Comité des Œuvres Sociales du personnel municipal au titre de l'année 2025 de 68 648,12 € décomposée comme suit :
 - Budget général : 66 059,31 €
 - Budget eau : 1 022,04 €
 - Budget transport : 1 566,77 €

Dépense inscrite au Budget Primitif 2025, article 65748.

Suivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE
Maire